



Mairie de
SAINT-PAUL-EN-FORÊT

✉ 154 Place du champ de Foire

83440 Saint-Paul-en-Forêt

☎ 04.94.39.08.80

✉ accueil@saintpaulenforet.fr

**DOSSIER D'INSCRIPTION
RESTAURATION SCOLAIRE
ET/OU GARDERIE
MUNICIPALE
ANNÉE SCOLAIRE
2023-2024**

A déposer en mairie avant

Le 4 Juillet 2023

ENFANT(S) À INSCRIRE :

NOM – PRENOM	SEXE	DATE DE NAISSANCE	CLASSE

L'enfant habite chez :

ses parents sa mère son père résidence alternée tuteur autre

(préciser).....

Situation familiale des parents (entourez la case correspondante) :

Marié(s) **Vie Maritale ou Pacs** **Divorcé(s)** **Séparé(s)** **Célibataire** **Veuf(ve)**

FACTURATION

Faites-vous une demande pour la restauration scolaire ? non oui

Lundi Mardi Jeudi Vendredi Nombre de jours :

Faites-vous une demande pour la garderie ? non oui

Paiement : La périodicité du paiement est mensuelle, elle s'effectue par prélèvement entre le 15 et le 20 du mois.

En cas de départ de votre ou vos enfants en cours d'année, vous devrez prévenir la mairie avec un délai de 7 jours (en plus du groupe scolaire) afin d'éviter une surfacturation.

RIB à fournir pour les nouveaux inscrits ou si changement de banque.

(le préciser au dépôt du dossier, un nouveau mandat de prélèvement sera établi que vous devrez signer).

L'accès au service en ligne se fait par le site internet de la Mairie : www.saintpaulenforet.fr

Entrez dans le site : onglet enfance scolarité, portail famille. (Vous pourrez effectuer les modifications avec un délai de 10 jours pour la cantine et 2 jours pour la garderie).

Pour les nouveaux inscrits, la commune vous donnera sur demande votre identifiant après saisie de l'inscription. Le règlement intérieur et les tarifs de ces services sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la Mairie dans la rubrique Scolarité.

CONTRAINTES ALIMENTAIRES

Repas allergique ou autre pathologie - PAI : mise en place d'un projet individualisé avec convention obligatoire de repas spécifiques. Pour une première mise en place ou un renouvellement, prendre contact avec la Directrice de l'école qui met au point le PAI avec les différents partenaires.

RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

(Cocher les cases correspondantes)

PÈRE MÈRE TUTEUR FAMILLE D'ACCUEIL

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal Ville :

Profession :

Tél. domicile :

Tél. travail :

Portable :

Adresse email :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code PostalVille :

Profession :

Tél. domicile :

Tél. travail :

Portable :

Adresse email :

Demandes Spécifiques : (repas sans porc) :

POLICE D'ASSURANCE EXTRA-SCOLAIRE OBLIGATOIRE :

Nom et adresse de la compagnie d'assurance :

N° de contrat :

Autre(s) personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant

Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant :
Tél fixe :	Tél fixe :	Tél fixe :
Tél portable :	Tél portable :	Tél portable :

PERSONNE(S) A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom-Prénom-Adresse-Tél :

MÉDECIN TRAITANT

Nom-Adresse-Tél :

ENGAGEMENT ET CONSENTEMENT DES RESPONSABLES LÉGAUX

Je soussigné(e) Madame et/ou Monsieur (*rayez la mention inutile, le cas échéant*)

.....
- Certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements mentionnés sur cette fiche et avoir pris connaissance des règlements intérieurs de la restauration scolaire et de la garderie municipale. (Téléchargeables sur le site internet www.saintpaulenforet.com).

- M'engage à les respecter, à les porter à la connaissance de mon enfant et à les lui faire respecter.

- J'accorde à la Ville le droit d'utiliser l'image de mon enfant dans le cadre de reportages photographiques et vidéos.

J'autorise Je n'autorise pas en cas d'urgence, que mon enfant accidenté ou malade soit orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.

Signature(s)

À, le